

politiques de dépaupérisation, mais le gouvernement fédéral a fait état des implications des politiques énoncées dans le discours qu'a prononcé le docteur A. J. R. Smith, président du Conseil économique, à la Conférence sur les droits de l'homme en décembre 1968. Ce document est également annexé au mémoire.

Quoi qu'il en soit, on peut faire ici même une mention à grands traits d'une implication particulièrement importante d'une politique qui découle de l'analyse faite par le Conseil. Elle a trait à la nécessité absolue, si l'on veut élaborer une bonne politique, de maintenir une distinction nette entre les répercussions de la pauvreté et le nombre total de gens qui vivent dans la pauvreté. Il saute aux yeux que l'irréversibilité de la pauvreté au Canada, c'est-à-dire la probabilité qu'un tel soit pauvre, est beaucoup plus certaine dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Est du Québec; dans les régions rurales, dans les réserves indiennes et esquimaudes ainsi que dans les agglomérations de Métis; dans les familles dont la mère est veuve, divorcée et abandonnée; et dans les familles dont le père ne fait pas partie de l'effectif de la main-d'œuvre parce qu'il est trop vieux ou pour d'autres raisons. Il ressort clairement de ce qui précède que toute une kyrielle de mesures économiques et sociales serait indispensable pour atténuer la pauvreté au Canada, savoir: programmes bien structurés d'aménagement régional dans les parties les plus orientales du Canada; des mesures spéciales destinées à améliorer le sort des Indiens, des Esquimaux et de Métis; des garderies d'enfants; des programmes d'assistance sociale à l'intention de ceux qui sont trop vieux ou incapables de travailler.

Les chiffres publiés par le Conseil indiquent cependant que bien que toutes les mesures susmentionnées soient très opportunes, un programme qui ne comprendrait que ces mesures laisserait probablement de côté un très grand nombre de personnes à faible revenu. Les incidences peuvent être illusoire. L'incidence de la pauvreté dans le Toronto métropolitain est sans doute bien inférieure à la moyenne nationale; mais le Toronto métropolitain est très peuplé et par conséquent compte des familles et des individus pauvres. En laissant les incidences de côté et en s'en tenant au seul nombre, on découvre certaines réalités importantes, notamment: que le gros de notre armée de pauvres habite la ville, qu'une bonne moitié de ces pauvres vit à l'Ouest de la rivière Outaouais et que la plupart des familles pauvres ont à leur tête un père qui n'a pas atteint 65 ans. Si